Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260413-AMC13042026025-DE

**MAIRIE D'YFFINIAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION**
**07/04/2026**

***D/025/1-4/5.2***

**L'an deux mille-vingt six**
**Le treize avril** à dix-neuf heures

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Nathan GUINARD, Maire,**

Etaient présents :
**Nathan GUINARD, Pascale RIMAURO, Kristell MORVAN, Véronique RAULT, Emmanuel DESLANDE, Peggy MADEC, Dominique LOQUIN, Bernadette GUEUNÉ, Laurent BOINAUD, Noëlle FAUCILLON, Emmanuelle CHEVANCE, Nathalie BAZILLER, Frédéric LENOIR, Ludovic ANDRIEUX, Typhaine DOMALAIN-RICHOMME, Jonathan BOUETTE, Lucie GUERNION, Sylvain ANDRIEUX, Isabelle PLAZE, Frédéric LE TIEC, Christine LE MAU ANDRIEUX, Alain THORAVAL, Céline BOUTRUCHE,**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**
***En exercice : 29***
***Présents : 23***
***Votants : 29***

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
**Joël RIVALLAN procuration à Nathan GUINARD**
**Baptiste CHAPALAIN-PIERRE procuration à Pascale RIMAURO**
**Valérie MEURIC procuration à Peggy MADEC**
**Ronan LOUBOUTIN procuration à Lucie GUERNION**
**Fabrice BOULIOU procuration à Emmanuel DESLANDE**
**Denis HAMAYON procuration à Alain THORAVAL**

***Frédéric LENOIR a été élu secrétaire***

# DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) ET ORGANISMES EXTÉRIEURS)

## CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

*La désignation est régie par les articles L 123-6 ; R 123-7 à R 123-15 et R 123-27 à R 123-29 du Code de l'action sociale et des familles.*

L'assemblée doit fixer le nombre de membres (compris entre 8 et 16) et élire ses représentants au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste.

Le Maire propose de maintenir le nombre à 14 membres (en plus du Maire), soit 7 élus au sein du Conseil municipal (et 7 désignés par arrêté du Maire au sein de la société civile).

7 membres élus :

**Président de droit : Nathan Guinard**

**Groupe Majorité (6) :**
-Pascale RIMAURO
-Noëlle FAUCILLON
-Bernadette GUEUNÉ
-Frédéric LENOIR
-Kristell MORVAN
-Fabrice BOULIOU

**Groupe Minorité (1) :**
Christine LE MAU ANDRIEUX

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260413-AMC13042026025-DE

**Etablissements Publics de Coopération Intercommunale :**

*Les élections se font dans les conditions prévues par l'article L 5211-7 du CGCT c'est-à-dire que le Conseil municipal désigne son représentant au scrutin secret mais peut décider de le désigner au scrutin public à l'unanimité.*

**Syndicat Départemental d'Electricité (SDE 22) :** (Regroupe l'ensemble des communes et EPCI du département des Côtes d'Armor. Il œuvre pour un aménagement solidaire du territoire sur les projets de distribution d'électricité, d'éclairage public, de gaz, de télécommunications, sur les questions d'énergie et sur la mise en œuvre de la transition énergétique).

2 représentants titulaires : Joël RIVALLAN - Jonathan BOUETTE
2 représentants suppléants : Dominique LOQUIN - Emmanuelle CHEVANCE

**Société Publique Locale Energies et Territoires d'Armor (SPLET'Armor) :** (a pour mission de préserver l'environnement par la valorisation des ressources locales et à renforcer le développement économique du territoire de ses actionnaires. La société intervient sur les projets de construction d'unités photovoltaïques sur les toitures publics et/ou en ombrières photovoltaïques sur des parkings publics. De plus elle accompagne les collectivités pour faciliter la conduite des projets de production photovoltaïque).

1 représentant à l'Assemblée générale des actionnaires : Jonathan BOUETTE
1 représentant à l'Assemblée spéciale des actionnaires : Véronique RAULT

**Autres désignations :**

**CNAS :** (Comité National d'action Sociale pour le personnel des collectivités locales)

1 représentant : Nathalie BAZILLER

**BRIGADES VERTES** : (Association d'insertion qui a en charge l'entretien d'espaces verts communaux)

1 membre de droit : Pascale RIMAURO

**Association Locale de l'Energie et du Climat (ALEC)** : (association créée pour lutter contre le dérèglement climatique, elle accompagne particuliers et collectivités sur la rénovation énergétique, le suivi et la maîtrise des consommations communales (CEP) et la mise en œuvre de politiques de transition énergétique. Le CEP réalise un bilan énergétique, détecte les surconsommations, propose des actions d'amélioration et soutient les projets communaux, grâce à une équipe de thermiciens et à un cofinancement local et régional.

1 référent : Emmanuelle CHEVANCE

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260413-AMC13042026025-DE

**Baie d'Armor Aménagement :** (Aménageur public pour les collectivités du Pays de Saint-Brieuc dans la conduite de leurs projets d'aménagement, de rénovation et de construction de bâtiments)

1 représentant à l'Assemblée générale des actionnaires : Joël RIVALLAN

**SEM Pompes Funèbres Intercommunales de la région de Saint-Brieuc :**

1 représentant à l'assemblée générale des actionnaires : Peggy MADEC

**CORRESPONDANTS**

Défense : Frédéric LENOIR

Sécurité routière : Ronan LOUBOUTIN

ARIC (Organisme de formation des élus - Association Régionale d'Information des Collectivités territoriales) : Nathan GUINARD

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,***

- ***DÉCIDE de voter au scrutin public la désignation des membres du CCAS ;***
- ***DÉSIGNE les membres du CCAS ;***
- ***DÉSIGNE les représentants dans les organismes extérieurs susvisés.***

**Pour copie conforme,**
**Le Maire,**
**Nathan GUINARD**

MAIRIE DE PLAINE-HAUTE
Côtes d'Armor

**Le secrétaire,**
**Frédéric LENOIR**